

Créée en 2008 pour regrouper aux côtés de l'IAC / Frac Rhône-Alpes une communauté de fidèles et de passionné·es issu·es de la société civile, l'association des Amis est ouverte à toute personne qui souhaite accompagner l'IAC / Frac Rhône-Alpes de façon conviviale et active et devenir ambassadeur·ice de son rayonnement.

Chaque année, l'association propose à ses membres un programme d'activités sur-mesure, à des conditions préférentielles : visites privées des expositions de l'IAC / Frac Rhône-Alpes en compagnie des artistes et/ ou des commissaires ; voyages et visites d'expositions, de foires et d'ateliers en France et à l'étranger ; cycles de rencontres avec des acteur·ices de l'art contemporain, conférences d'initiation à l'histoire de l'art, production de multiples d'artistes.

Les Amis bénéficient en outre d'avantages spécifiques : accès illimité aux expositions et à l'ensemble des activités de l'IAC / Frac Rhône-Alpes, réductions à la librairie et sur les éditions de l'IAC / Frac Rhône-Alpes, entrée gratuite ou au tarif privilégié dans des structures culturelles partenaires.

ADHÉSION POUR UNE ANNÉE
(valable jusqu'au 31 déc. de l'année en cours)

A

I

LES AMIS

AMI

DUO

NOM

NOM

PRÉNOM

PRÉNOM

E-MAIL

E-MAIL

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

- | | | |
|-----------------------|------------------------|--------------|
| ☐ | JEUNE AMI ¹ | 15€ |
| ☐ | AMI INDIVIDUEL | 70€ |
| ☐ | AMI DUO ² | 100€ |
| ☐ | BIENFAITEUR | 160€ |
| ☐ | BIENFAITEUR DUO | 220 et plus€ |

1. Moins de 25 ans
2. Résidents à la même adresse

C

Les Amis de l'IAC

11 rue Docteur Dolard
69100 Villeurbanne

Informations sur amisiac.com

Contact

Christine Apprato
contact@amisiac.com
+33 (0)6 70 76 26 59

Règlements*

Par virement :

ASS DES AMIS DE L'INSTITUT D'ART
IBAN : FR07 3000 2010 0000 0070 8385 B53
BIC : CRLYFRPP

Par chèque à adresser à :

Pierre Chapeaux, trésorier
Amis de l'IAC
4 rue des Fantasses
69001 LYON

*Dans les 2 cas, merci d'envoyer ce bulletin avec vos informations actualisées. Tout don versé à l'association des Amis du Musée ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable.